

République Française

Département
de la Haute-Savoie



74200

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 23 mai 2014

19h00
en Mairie de La Vernaz

Nombre de conseillers municipaux en service: 11

Nombre de conseillers municipaux présents en séance: 11

Présents:

CETTOUR-CAVE Laëtitia, FIGUREAU Marie-Laure, GARIN Jacqueline, HAUTEVILLE Bernard, HAUTEVILLE Laurent, HAUTEVILLE-LONGET Yves, HENNEBIQUE Sylvie, LABAR Philippe, MOREL Alain, PETITE Virginie, REQUET Christophe.

Absents / Excusés:

Secrétaires de séance: Petite Virginie et Labar Philippe

► Présentation de la CCHC:

Mr Pugin-Bron Stéphane (directeur) et Mr Lombard Gérald (7ème vice-président en charge de l'action sociale et de la petite enfance) présentent à l'ensemble du conseil municipal l'organisation et les compétences de la CCHC (Communauté de communes du Haut-Chablais). L'ensemble de cette présentation est consultable sur le site internet de la CCHC.

► Désignation des membres du conseil municipal aux commissions de la CCHC:

Culture et patrimoine	Hennebique Sylvie, Garin Jacqueline
Sentiers	Morel Alain, Labar Philippe
Saisonniers	Garin Jacqueline
Voirie	Hauteville-Longet Yves, Hauteville Laurent
Petite enfance	Figureau Marie-Laure, Petite Virginie
Déchets	Hauteville-Longet Yves, Hauteville Laurent
Transport	Garin Jacqueline

► Préparation du bureau pour les élections européennes.

► Délibérations:

Le conseil vote l'attribution des indemnités de Mr Hanon (receveur principal des

impôts).

Le comité syndical du SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement) fixe un prix minimum de vente de l'eau. En conséquence, le conseil décide d'augmenter légèrement les tarifs en vigueur. Ces nouveaux tarifs seront applicables sur les factures 2015-2016.

- eau potable 1,45€ / m³
- assainissement 1,30€ / m³
- abonnement 52,00€
- pose compteur 95,00€
- remplacement vanne 35,00€
- droit branchement (eau) 350€
- droit branchement (assainissement) 2500€

Le conseil approuve ces deux délibérations.

► **Approbation devis:**

Le mur situé entre la cour de la Mairie et la propriété de Mr Bouvet Serge est à rénover (risque d'effondrement). Plutôt que de refaire ce mur à l'identique, il a été décidé de mettre en place un enrochement. Un devis a été fourni par l'entreprise Coppel pour un montant de 4920€. Le lancement des travaux est approuvé par le conseil.

► **Travaux façades propriété Brehaut:**

Une demande de la part de monsieur Brehaut pour une modification des 4 façades de sa maison a été déposée. Il s'agit de mettre son habitation en harmonie avec son garage nouvellement construit. Le conseil municipal ayant déjà donné un avis favorable lors d'un précédent conseil, un courrier officiel lui sera envoyé.

► **Mise en place de la commission des impôts:**

Comme à chaque nouveau mandat, la Direction Générale des finances publiques demande la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Le conseil municipal propose une liste de 12 commissaires titulaires et de 12 commissaires suppléants (répondant à un certain nombre de critères). Cette liste est envoyée aux services fiscaux afin que ceux-ci délibèrent et désignent les contribuables chargés de cette commission (6 commissaires et 6 suppléants).

► **Présentation du plan très haut débit:**

Mme le maire présente le projet de réseau d'initiative publique très haut-débit. Ce projet est porté par le SYANE (Syndicat Energie Aménagement Numérique de Haute-Savoie). La première phase de ce projet consiste à mettre en place des artères principales de réseau (fibre optique). Une de ces têtes de réseau arrivera sur la place du village depuis Bioge en empruntant la D22A à l'horizon 2015/2016. Ceci permettra donc à la mairie d'être raccordée au haut débit. Une réflexion est engagée de façon à proposer cette offre au village.

► **Marché appel d'offres des travaux de l'église:**

Phase 2: restauration de la partie haute du clocher.

Remarques préalables:

- Un échafaudage conséquent est nécessaire pour travailler sur la flèche du clocher.
- La dépose des cloches est nécessaire durant la durée des travaux.

La phase 2 des travaux prévoit la remise à la verticale de la partie haute du clocher ainsi que le remplacement des bois de charpente endommagés.

Une délibération prévoit le lancement d'un appel d'offres concernant les travaux. Le montant est fixé à 131 164,00€. Le dépôt des plis doit être fait pour le 7 juillet 2014, 12h. Une commission est prévue le 11 juillet 2014. Mme le maire précise que ces dépenses sont inscrites au budget 2014. Une subvention est demandée auprès du Conseil Général.

Le conseil approuve cette délibération.

► **Affaires diverses.**

Mise en place d'une commission ERDF d'urgence en cas de soucis d'électricité sur la commune. Elle est composée du maire et des deux adjoints.

La commission "appel d'offre" se réunira le 06/06/14.

Sujet : attribution pour les travaux d'aménagement de voirie et reprise des réseaux secs et humides du secteur de Chez Nicoud (Lot 1 et 2).

Prochain conseil municipal le vendredi 11 juillet 2014 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00.

Fait à La Vernaz, le 23 mai 2014.

Jacqueline Garin
Maire de La Vernaz